

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00429 Numéro SIREN : 531 292 290 Nom ou dénomination : A.R.T PAYSAGE ELAGAGE

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001339

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.R.T. PAYSAGE ELAGAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		16 Rue des Chamois 74330 LA BALME DE SILLINGY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 1 2 9 2 2 9 0 0 0 0 3 2		Néant		*	
						Exercice N clos le, 31/03/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 630	AG	1 951	679
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	96 672	AS	79 325	17 347
		Autres immobilisations corporelles	AT	70 783	AU	65 992	4 791
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	205	BE		205
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	453	BI		453
TOTAL (II)			BJ	170 746	BK	147 269	23 476
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	25 473	BM		25 473
		En cours de production de biens	BN	43 293	BO		43 293
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	725	BW		725
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	160 750	BY		160 750
		Autres créances (3)	BZ	89 362	CA		89 362
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	154 435	CG		154 435
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	513	CI		513
TOTAL (III)		CJ	474 554	CK		474 554	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	645 300	1A	147 269	498 031
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL A.R.T. PAYSAGE ELAGAGE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)				DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)				DG	222 514
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	19 989
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	248 004
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	8 352
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)				DV	8 927
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	44 538
	Dettes fiscales et sociales				DY	107 464
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	80 743
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	250 026	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	498 031	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	241 842
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	164	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022



SARL A.R.T.PAYSAGE ELAGAGE

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.R.T.PAYSAGE ELAGAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 498 031 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 990 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

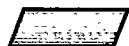
Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 631			2 631
Immobilisations incorporelles	2 631			2 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 349	5 281	4 958	96 673
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 839		1 839
- Matériel de transport	68 172			68 172
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	773			773
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	165 294	7 120	4 958	167 456
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	206	206	206	206
- Prêts et autres immobilisations financières	453	453	453	453
Immobilisations financières	659	659	659	659
ACTIF IMMOBILISE	168 584	7 779	5 617	170 746

Notes sur le bilan

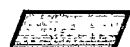
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 120	659	7 779
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 120	659	7 779
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 958	659	5 617
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 958	659	5 617

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	809	1 142		1 951
Immobilisations incorporelles	809	1 142		1 951
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	73 914	10 369	4 958	79 326
- Installations générales, agencements aménagements divers		60		60
- Matériel de transport	56 583	8 761		65 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	331	258		589
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	130 828	19 447	4 958	145 318
ACTIF IMMOBILISE	131 637	20 589	4 958	147 269



Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 251 079 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	453		453
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 750	160 750	
Autres	89 363	89 363	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	513	513	
Total	251 079	250 626	453
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 250 027 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	164	164		
- à plus de 1 an à l'origine	8 188	4		8 184
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 538	44 538		
Dettes fiscales et sociales	107 465	107 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	89 671	89 671		
Produits constatés d'avance				
Total	250 027	241 843		8 184
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 077			
(**) Dont envers les associés	8 928			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES NON PARVENUES	2 884
INTERETS COURUS /EMPRUNTS	4
FRAIS DE BANQUE A PAYER	164
PROV. CONGES PAYES	7 420
PERSONNEL CAP	26 700
ORG. SOCIAUX CAP	8 650
CHARGES S/CONGES A PAYER	1 546
ETAT - CHARGES A PAYER	235
AVOIR A ETABLIR	14 185
CAP ASS./EMPRUNTS	7
Total	61 795

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	513		
Total	513		

A.R.T PAYSAGE ELAGAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 Rue des Chamois
74330 LA BALME-DE-SILLINGY
531 292 290 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 NOVEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 19 989,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 989,59 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 242 504,30 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 novembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

